

Feuille de route politique de la Ville de Mérignac

Sommaire

Préambule	4
I) Contexte	4
A) National	4
B) Contrat de ville métropolitain	5
o Evaluation	5
o Géographie prioritaire	5
o Axes prioritaires	6
II) Ambition	7
A) Dynamique de projet de quartier	7
B) Développer et valoriser la mobilisation du droit commun	7
C) Une attention maintenue sur les quartiers de Capeyron et du Burck	8
III) L'écriture de la feuille de route mérignacaise : 12 mois de concertation multi-niveaux	8
A) Une dimension partenariale	8
B) Une dimension interservices	9
C) Une mobilisation des habitants	9
D) Les assises de la politique de la Ville	9
E) Suite des Assises	10
IV) Projet de quartier Beaudésert	10
A) Portrait socio-spatial	10
o Description du quartier	10
o Données statistiques et singularité de la population sur Beaudésert	11
o Equipements, espaces publics, principaux acteurs	12
o Tableau SWOT (forces/faiblesses/opportunités/menaces)	14
B) Plan d'actions à Beaudésert : un quartier « Plus Beau que Désert », rendre le QPV attractif	16
AXE 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics	16
Fiche Action 1 : accompagner le développement d'une offre petite enfance sur le quartier ..	16
Fiche Action 2 : développer des projets en matière de santé	17
Fiche Action 3 : développer un projet jeunesse structuré et structurant sur le quartier de Beaudésert	18
Fiche Action 4 : développer des commerces de proximité	19
Fiche Action 5 : accompagner l'insertion professionnelle des habitants par une logique d'aller vers	20
AXE 2 : Consolider le rôle des acteurs du quartier et développer des synergies	21
Fiche Action 6 : accompagner la redynamisation et la stabilité du Centre Social	21

Fiche Action 7 : favoriser une plus grande coordination des différents acteurs	22
V) Projet de quartier Yser Pont de Madame	23
A) Portrait socio-spatial	23
○ Description du quartier	23
○ Données statistiques et singularité des ménages sur Yser Pont de Madame	24
○ Equipements, espaces publics, principaux acteurs	25
○ Tableau SWOT	26
B) Plan d'actions à Yser Pont de Madame : du projet humain au projet urbain.....	27
AXE 1 : Aménager le quartier et le connecter au centre-ville : rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs	28
Fiche Action 1 : mettre en œuvre le projet de rénovation urbaine sur Yser	28
Fiche Action 2 : valoriser les espaces extérieurs pour une meilleure appropriation par les habitants.....	29
Fiche Action 3 : rénover les écoles du quartier pour développer l'offre d'accueil	30
Fiche Action 4 : réaliser la Maison des Habitants du centre-ville	31
AXE 2 : Développer le rôle des acteurs de proximité pour répondre aux besoins du quartier .	32
Fiche Action 5 : lutter contre l'insécurité dans l'espace public et le sentiment d'abandon des habitants.....	32
Fiche Action 6 : poursuivre la dynamique engagée en matière d'insertion professionnelle....	33
Fiche Action 7 : renforcer l'action jeunesse sur Yser Pont de Madame.....	34
Fiche Action 8 : soutenir la MJC centre-ville dans son projet d'agrément Centre Social	35
VI) Objectifs transversaux aux deux projets de quartier	36
Fiche Action 1 : favoriser et accompagner la réussite éducative de toutes et tous en collaboration avec les parents, et mieux lutter contre le décrochage scolaire	36
Fiche Action 2 : favoriser l'accès à la Culture, aux Sports et aux Loisirs (quartier d'émancipation)	38
Fiche Action 3 : deux quartiers adaptés à la transition écologique	39
Fiche Action 4 : des quartiers plus inclusifs et pleinement acteurs : lutter contre les discriminations, en particulier l'égalité femme-homme et assurer l'égalité Républicaine	40
Fiche Action 5 : faire de la participation citoyenne une priorité.....	42
Fiche Action 6 : renforcer l'accès aux droits sociaux et lutter contre le non-recours.....	43
VII) Gouvernance	44
A) Animation territorialisée : café des partenaires	44
B) Une coordination interservices	44
C) Un comité de suivi à l'échelle de la commune.....	44
D) Participation au COTECH et COPIL du Contrat de Bordeaux Métropole.....	44

Préambule

Signataire du contrat de ville de Bordeaux métropole en 2015, Mérignac, ville solidaire a décliné ses ambitions au sein d'une convention territoriale. Celle-ci fixait les objectifs en direction des habitants des quartiers prioritaires de Beaudésert et d'Yser Pont de Madame, tout en maintenant une attention particulière auprès des quartiers de veille du Burck et de Capeyron les Pins.

Soucieuse de l'accessibilité de ses politiques publiques, la Ville de Mérignac a souhaité renforcer leur territorialisation. Une direction de la cohésion sociale et territoriale a été créée permettant la coordination des services mais aussi des partenaires, pour une action publique solidaire participative à l'échelle des quartiers concernés.

Ainsi, des conseils citoyens ont été créés et des animations partenariales à l'échelle des QPV ont été expérimentées sur la durée du contrat. Par ailleurs, la programmation des projets associatifs retenus dans le cadre de l'appel à projet de l'Etat et de Bordeaux Métropole a permis de mobiliser une analyse partagée des propositions.

I) Contexte

A) National

Dans un contexte national marqué par la persistance des inégalités sociales et territoriales, accentuées par les multiples crises sanitaires et inflationnistes, l'ajustement de l'action étatique en matière de politique de la ville et de réduction des écarts de développement au sein des villes, s'impose.

C'est dans ce cadre-là que s'inscrit l'outil de pilotage de la politique de la ville et de mobilisation du droit commun « Engagements Quartiers 2030 ».

En effet, l'observation de l'écart de revenu médian par unité de consommation entre les résidents des Quartiers de la Politique de la Ville (QPV), et les autres habitants de la commune, principal outil de mesure de l'Etat, a permis de révéler une hausse de cet écart entre la plupart des QPV et Bordeaux Métropole entre 2014 et 2023, et ce malgré un engagement fort des partenaires. C'est pourquoi « Engagements Quartiers 2030 » doit permettre une meilleure articulation de la démarche déployée par la politique de la ville, à la mobilisation du droit commun, c'est-à-dire de l'ensemble des ressources et moyens déployés à destination de l'intégralité du territoire et de la population. Afin d'optimiser l'efficacité du contrat de ville, il semble désormais indispensable de réinterroger également d'autres politiques publiques, qui au contraire, renforcent les dynamiques de ségrégation socio-urbaine de l'agglomération bordelaise.

B) Contrat de ville métropolitain

○ Evaluation

A partir de l'évaluation de l'ancien contrat de ville métropolitain menée en 2022, des enjeux forts ont été mis en lumière, liés aux habitants des quartiers et aux territoires eux-mêmes.

Tout d'abord, on peut observer une augmentation de la population habitant les quartiers, caractérisée par son vieillissement, ainsi qu'une part importante de jeunes dans les QPV et une forte présence de population de nationalités étrangères et de personnes en situation de handicap. A cela, ajoutons un niveau général de qualification moindre des ménages, une augmentation de la pauvreté, la précarisation des emplois, et une relative mobilité résidentielle des habitants des QPV.

Concernant les dynamiques de mobilité résidentielle, un enjeu se situe autour de la diversification du parc de logements en QPV. Bien que les constructions neuves soient moindres au regard de la forte dynamique métropolitaine, elles se sont tout de même renforcées permettant une plus grande mixité de l'offre de logements. En effet, le parc de logements en QPV est marqué par une sur-représentation des logements collectifs, de typologie intermédiaire, constituant davantage une offre familiale. En proposant une plus grande diversité de logements, cela devrait avoir des effets sur la mixité sociale observée en QPV, que l'on peut déjà constater par l'évolution des professions et catégories socio-professionnelles dans les écoles publiques dans un périmètre de 500m autour des QPV.

Enfin, il ressort que la mobilité des ménages en QPV est fortement dépendante des transports en commun, ne répondant pas à tous les usages. Effectivement, l'usage des transports en commun est 40% plus fort que sur le reste du territoire métropolitain. Des freins à la mobilité liés au vieillissement de la population, à des horaires de travail décalés ne coïncidant pas systématiquement au mieux aux horaires de passage, mettent en avant l'enjeu renouvelé d'interroger la dimension de la mobilité sur les QPV.

Il semble également important de souligner, en lien avec l'augmentation de la population en QPV, dont le profil est plus féminin, plus isolé et plus précaire, que l'on constate un sentiment d'insécurité en moyenne sur le plan national, 2 fois et demie plus élevé dans les QPV que dans les aires urbaines englobantes. Cela vient mettre en exergue l'enjeu réaffirmé de la tranquillité publique et de l'occupation de l'espace public.

○ Géographie prioritaire

La refonte des contrats de ville a mené à une actualisation de la géographie prioritaire. Désormais, on comptabilise 23 QPV sur Bordeaux Métropole, contre 21 lors de la précédente géographie. Cela représente 70.700 habitants, soit 1.700 de plus qu'auparavant. A partir du nombre d'habitants du QPV, une typologie est construite permettant de les classer en 4 groupes :

- Plus de 8.000 habitants
- Entre 4.000 et 8.000
- Entre 2.000 et 4.000

- Moins de 2.000

- o **Axes prioritaires**

Au cœur de la stratégie de chaque signataire : la mobilisation du droit commun, c'est-à-dire de l'ensemble des ressources et moyens qui sont déployés à destination de l'intégralité du territoire et de la population. Mais avec une attention particulière portée à l'égard du public des femmes, des jeunes et des habitants de nationalités étrangères allophones, en visant à renforcer l'insertion sociale. L'adaptation à toutes les transitions sociétales en cours (environnementale, démocratique, numérique, démographique) en complémentarité des actions de prévention et de lutte contre les discriminations, et une ambition d'attractivité par des projets d'aménagement offrant une meilleure intégration des quartiers dans leur environnement.

Le contrat de ville métropolitain fait émerger 5 axes, déclinés en 18 objectifs :

- **Des quartiers favorisant l'accès à l'emploi et le développement de l'activité**
 - 1) Mieux repérer et mieux accompagner vers l'insertion et l'emploi notamment les femmes et les jeunes des quartiers
 - 2) Encourager le développement économique et notamment l'économie sociale et solidaire
 - 3) Accompagner l'entreprenariat dans les quartiers et notamment celui des femmes
- **Emancipation dans les quartiers**
 - 4) Favoriser et accompagner la réussite éducative de toutes et tous en collaboration avec les parents et mieux lutter contre le décrochage
 - 5) Développer une stratégie jeunesse
 - 6) Réduire les inégalités en matière de santé, notamment de santé mentale
 - 7) Renforcer l'accès à tous les droits sociaux
 - 8) Améliorer l'accès à l'offre en matière de sport, culture et de loisirs pour les habitants des QPV, et notamment les jeunes et les femmes
- **Des quartiers adaptés aux transitions**
 - 9) Accompagner la transition écologique
 - 10) Accompagner la transition démographique
 - 11) Accompagner la transition numérique
 - 12) Accompagner la transition démocratique
- **Quartiers plus ouverts, plus attractifs, plus sûrs**
 - 13) Du projet urbain au projet humain
 - 14) Mener une ambitieuse politique de mixité sociale
 - 15) Favoriser la tranquillité des quartiers et le lien social

- **Quartiers plus inclusifs et pleinement acteurs**

16) Lutter contre toute forme de discrimination

17) Faire de l'égalité femme/homme une thématique forte du contrat de ville

18) Renforcer l'adhésion aux valeurs de la république et de la laïcité

II) Ambition

A) Dynamique de projet de quartier

En matière de politique de la ville la feuille de route de la Ville de Mérignac fixe des objectifs de changements positifs et évaluables de ses QPV. Il s'agit d'identifier des objectifs de développement à l'échelle des quartiers à partir d'une analyse concertée des constats, des projets d'ores et déjà lancés des dynamiques en cours afin d'identifier les avantages, faiblesses, opportunités et menaces.

Ainsi, la programmation annuelle du contrat de ville favorisera les projets structurants et les conventions pluriannuelles, dans une dynamique de long terme et en complément du droit commun.

B) Développer et valoriser la mobilisation du droit commun

La Ville de Mérignac mobilise son droit commun, en faisant de ses QPV une priorité de ses politiques publiques (Culture, Sport, Education, Petite enfance, Solidarité, Insertion professionnelle, etc). Cette priorité est également retranscrite dans les dispositifs contractuels et stratégiques tels que la Convention Territoriale Globale (CTG) signée avec la CAF de Gironde ou encore le Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Ainsi, cette mobilisation nécessite un travail de coordination conséquent qui passe par une animation interservices. Initialement dédiée au dispositif "politique de la ville" (contrat ville/Programme de Réussite Educative/Atelier Santé Ville), la Ville de Mérignac disposera d'un cadre de travail élargi à d'autres services et directions. A cette animation transversale interne s'ajoute une animation partenariale à l'échelle des quartiers qui fait l'objet de plusieurs phases d'expérimentation : espace de travail convivial et opérationnel, les acteurs mobilisés sont ceux qui sont les plus en prises avec les habitants des QPV qui y sont par ailleurs représentés.

Les objectifs sont simples :

- Partager régulièrement, une vision actualisée des problématiques, des réponses apportées par chaque partenaire associé aux démarches de groupes de travail transversal, des manques et des besoins d'innovations.

- Favoriser autant que possible la visibilité des actions menées en dehors de la programmation du contrat de ville

C) Une attention maintenue sur les quartiers de Capeyron et du Burck

Si la notion de Quartier de Veille disparaît dans la nouvelle circulaire relative à l'élaboration des nouveaux contrats de ville, la Ville de Mérignac continuera de porter une attention particulière aux quartiers de Capeyron et du Burck.

Ces deux quartiers conservent en effet un certain nombre de fragilités, telles que la paupérisation des habitants, et une part importante de familles allophones, accentuant l'éloignement à des dispositifs d'accompagnement et d'accès aux droits.

Au regard de ces enjeux, la Ville de Mérignac s'efforcera de mobiliser prioritairement les politiques publiques de droit commun sur ces deux quartiers.

III) L'écriture de la feuille de route mérignacaise : 12 mois de concertation multi-niveaux

Depuis de nombreuses années, la Ville a développé une culture transversale interne et externe de la Politique de la Ville en associant tous les partenaires agissant dans les quartiers. Aussi, il a été proposé une méthodologie en plusieurs étapes pour croiser les avis et besoins des quartiers afin d'établir un état des lieux et orienter les priorités à développer avec :

- Les partenaires institutionnels
- Les signataires du Contrat de Ville
- Les services de la Ville développant des politiques publiques sur les quartiers
- Les habitants

A) Une dimension partenariale

La Ville de Mérignac a d'abord très largement investi les rencontres organisées par l'Etat et Bordeaux Métropole dans le cadre de l'évaluation de l'ancien contrat de Ville puis de l'écriture du nouveau Contrat de Ville métropolitain. La Ville a assisté à pas moins de 15 rencontres entre février 2023 et juillet 2023.

B) Une dimension interservices

Au total, 8 rencontres ont été menées avec les directions internes de la Ville de Mérignac entre avril et mai 2023 : Culture, Sport, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité, CCAS, Démocratie Locale et Tranquillité Publique, Développement Economique, dans une logique d'acculturation des services et de mobilisation des politiques publiques de droit commun.

Ces rencontres ont permis d'échanger sur les principaux enjeux liés aux QPV avec les services en établissant un tableau des forces, faiblesses, menaces, opportunités. Elles ont également nourri le travail d'élaboration d'un questionnaire à destination des habitants.

C) Une mobilisation des habitants

Les habitants ont d'abord été consultés par l'intermédiaire d'un questionnaire d'une vingtaine de questions (cf. Annexe) portant essentiellement d'abord sur l'offre de service, le climat et la vie de quartier actuelle et le quartier rêvé idéal. La passation du questionnaire s'est fait grâce au soutien des structures de proximité (MJC Centre-Ville, Centre Social de Beaudésert) ainsi qu'à travers une démarche terrain d'*aller vers*, en lien avec l'équipe de médiation de la Ville. Au total, 56 réponses ont été collectées et traitées par les services de la Ville.

D) Les assises de la politique de la Ville

Première du genre à Mérignac et sur le territoire de Bordeaux Métropole, les Assises de la Politique de la Ville organisées en septembre 2023 ont constitué l'aboutissement de ce travail de concertation entamé au premier semestre. Associant élus, acteurs institutionnels, partenaires associatifs des QPV, services internes de la Ville, ces assises ont permis de faire émerger des pistes opérationnelles pour imaginer le quartier de Beaudésert et Yser Pont de Madame de demain.

Les interventions et échanges avec Jessica Brandler (sociologue et chercheuse en santé publique) et Hervé Guéry (directeur du Compas) ont également permis d'éclairer les enjeux relatifs à la politique de la ville en mettant en exergue deux thématiques d'actualité : l'impact de la Covid sur les QPV et les enjeux de la mobilisation du droit commun.

La présence d'un facilitateur graphique tout au long de la journée a également permis de pouvoir illustrer les débats (voir Annexe).

Du fait de la construction récente de certaines résidences (Terrasses du Jazz et Clos des Musiciens, moins de 15 ans en 2015, année de la dernière convention TFPB), le nombre de logements en QPV à Beaudésert a été amené à être recalculé chaque année, et ainsi, le nombre d'habitants comptabilisé dans le périmètre du QPV. Avec la nouvelle géographie prioritaire, le QPV de Beaudésert se voit agrandi avec principalement des espaces publics supplémentaires, notamment le groupe scolaire ce qui permettrait de l'intégrer au Réseau d'Education Prioritaire, et in fine aboutirait au déploiement d'une Cité éducative. 15 logements pavillonnaires sur le secteur Marelle et 14 sur Arpèges sont également désormais intégrés (cf le zonage violet sur la carte, correspondant à l'ancien périmètre QPV).

Il s'agit d'un des quartiers les plus étendus de Mérignac, mais ce qui fait sa spécificité réside certainement dans sa localisation extra-rocade et dans l'enclavement à l'échelle de la Ville. A proximité de l'aéroport et du pôle d'activité Bordeaux Aéroparc, le quartier est directement relié à un tissu économique particulièrement dense.

Considéré comme un des territoires les plus dynamiques de la Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Aéroparc a fait l'objet d'un projet d'accompagnement spécifique : l'Opération d'Intérêt Métropolitain. Pilotée par Bordeaux Métropole, les communes de Mérignac, le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles, cette OIM vise à promouvoir le développement économique de ce territoire doté de nombreux atouts. Depuis sa création en 2015, 6.000 emplois ont été créés sur le territoire mérignacais. Néanmoins, malgré cette proximité, il n'existe pas de lien entre l'aéroparc et le QPV. Ces deux territoires se touchent sans interaction directe et c'est ainsi un enjeu de cette nouvelle feuille de route politique de la ville.

En ce qui concerne les infrastructures de transport, la ligne 1 du bus a vu son parcours modifié et relie à présent la Gare Bordeaux Saint-Jean à Beaudésert. Cela permet désormais de rallier le centre-ville de Mérignac en 15 minutes environ.

○ Données statistiques et singularité de la population sur Beaudésert

La population vivant à Beaudésert est marquée par un niveau de vie relativement faible. La médiane des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation est de 1.280€, face à 1.970€ pour la commune. A cela, ajoutons que la part des prestations sociales dans les revenus disponibles représente **17,3%** sur le QPV, contre 5,3% sur la commune (*Source : données INSEE 2023*).

Plus de la moitié des ménages allocataires sont à bas revenus sur les QPV mérignacais, ce taux est de 52,4% sur Beaudésert, et 1 famille sur 3 est dépendante des allocations pour plus de la moitié de ses revenus (moyenne des deux QPV), soit une part plus de 2 fois plus élevée que la moyenne mérignacaise. (*Source : Portrait social CAF, 2020*)

Bien qu'une diminution du nombre de demandeurs d'emploi dans le quartier de Beaudésert soit à noter, les niveaux de formation et de qualification de ces demandeurs d'emploi restent très faibles. En 2015, le taux d'emploi des habitants du quartier est de 58,2%, dont 19,1% d'emplois précaires. Le quartier a une plus forte concentration d'ouvriers (13,5%) et d'employés non-qualifiés (23%) que sur l'ensemble de la commune de Mérignac (respectivement : 8,7% et 18,8%), comme l'analyse des niveaux de qualification des demandeurs d'emploi permet de le souligner.

Alors que la part des cadres et professions intellectuelles supérieures progresse fortement sur l'ensemble de la France, et que Mérignac n'échappe pas à ce phénomène (19,8% en 2010 – 22,8% en 2015), à Beaudésert, ce taux est bien inférieur et ne représente que 8,9% des habitants du quartier.

Enfin, 33,9% de la population à Beaudésert a moins de 25 ans, contre 28,5% sur la commune. Ces derniers sont peu scolarisés (45,1%) par rapport au taux de scolarisation de la commune de Mérignac qui est de 61,7%. De plus, en 2019, le taux de déqualification des actifs de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études est de 78%, contre 54% en 2008, soit une évolution de +24 points. Quant à l'indice de vulnérabilité des jeunes (cumulant au moins 4 facteurs à risque), il permet de constater que Beaudésert comporte 97 mineurs vulnérables soit 26,1% des moins de 18 ans, une hausse de 6,8 points par rapport à 2008.

Les données statistiques permettent de mettre en lumière le fait qu'il y a une forme de précarisation durable, bien qu'elle tende à diminuer, des ménages de Beaudésert, et des écarts de richesse importants qui subsistent avec l'ensemble de la commune, comme le montre le poids de la part des prestations sociales dans les revenus disponibles des ménages sur le QPV.

Malgré le tissu économique dense dans lequel s'inscrit le quartier, les habitants n'en bénéficient pas et restent éloignés de l'emploi, ou s'inscrivent dans des parcours professionnels particulièrement précaires. Le quartier et ses habitants souffrent de fortes disparités économiques ce qui est en partie expliqué par la concentration de ménages à faible niveau de qualification sur Beaudésert, donnant accès à des emplois moins bien rémunérés, avec peu d'offre et souvent moins stables. En 2019, l'Indice de Développement des Territoires pour Beaudésert est de -157, soit une évolution de -60 points par rapport à 2011, ce qui indique un accroissement des difficultés (*Source : ANCT & INSEE 2011-2019 – Traitements Compas*).

La part considérable de jeunes sur le quartier, et plus spécifiquement de jeunes en situation de vulnérabilité et de décrochage, situations qui n'ont cessé d'augmenter, est également à relever. Cette dernière donnée vient justifier une attention particulière à destination de ce public.

- Equipements, espaces publics, principaux acteurs

Ecole primaire Ferdinand Buisson	183 élèves sur 2022-2023
Centre de Loisirs périscolaire et extrascolaire	Fréquentation par les habitants du quartier
Maison des Habitants Centre Social et Culturel de Beaudésert	<p>Ouverture du lundi au vendredi, fermé au public le jeudi matin</p> <p>Nombre d'adhérents : 300</p> <p>Projet social "Centre Social" renouvelé en 2022 Lieu central favorisant l'émergence d'espaces de parole pour les habitants</p> <p>1 directrice, 1 chargée d'accueil/communication, 1 comptable, 1 référente accompagnement à la scolarité, 1</p>

	animatrice vie locale, 1 CESF, 2 animatrices jeunesse Permanences de la Mission Locale, de la Conseillère Numérique, de l'ADSI et du CCAS, Annexe Point Justice
Antenne de la médiathèque avec la Microfolie	Horaires d'ouverture : mardi 15h30-18h Mercredi 10h-12h/14h-18h Vendredi 10h-12h/15h30-18h Accès à la Microfolie en horaires libres les mardis et mercredis après-midi, et le vendredi matin. Propose un musée numérique, un espace de réalité virtuelle et un espace de FabLab
Espace Public Numérique	12 postes informatiques Animation de l'Espace Public Numérique (EPN) par un poste de chargé d'animation multimédia 80 accueils de groupes sur Beaudésert en 2023 Ateliers thématiques collectifs de prise en main des outils numériques et formations pour les bénévoles du secours populaire
Côté Sciences Air et Espace	Programme de Cap Sciences déployé depuis 2011 sur Mérignac Propose de la médiation scientifique à destination des enfants du quartier et des élèves de Ferdinand Buisson, et plus largement aux enfants des QPV
City stade – complexe sportif Colombier	Gymnase et terrain de tennis, mise à disposition pour les projets d'acteurs associatifs comme Fête le Mur (Tennis Insertion, Jeu Set et Job) City stade – projet d'embellissement avec l'équipe d'éducateurs spécialisés et les jeunes du quartier
Jardins familiaux et partagés	1200 m2 de jardins familiaux et 400m2 de jardins partagés pour favoriser le jardinage urbain : 52 parcelles dont 6 collectives
Parc Saint Exupéry	5 hectares de parc Parcours sportif, table de ping-pong, aire de jeux et tables de pique-nique destinés aux visiteurs

Bien que le quartier de Beaudésert apparaisse comme un quartier bien doté en équipements publics de proximité offrant la possibilité d'améliorer l'accès des habitants aux loisirs, au sport, à la culture, au numérique, à la nature en ville, les difficultés rencontrées perdurent. Certains freins restent ancrés, et sont déclinés en un tableau SWOT élaboré à partir des données issues du travail de concertation.

○ Tableau SWOT (forces/faiblesses/opportunités/menaces)

Les données issues des questionnaires, entretiens avec les services, des échanges avec les habitants et des assises, découlant du travail de concertation sur 12 mois, permettent de dégager les éléments d'analyse suivants :

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Quartier jeune, multiculturel avec solidarité communautaire - Présence d'équipements publics, d'espaces verts (jardins, parc), d'un city stade très fréquenté - Tissu associatif et institutionnel dense : Centre Social, Médiathèque avec l'outil Microfolie, Fête le Mur, DROP de Béton, Cap Science, ALIFS, ARIANA, VRAC, PRADO, CIDFF, Infodroit, Activ'action - Quartier en proximité avec une zone d'activité économique dense, l'aéroport, la rocade - Moins de problématiques de délinquance qu'il y a quelques années 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnement en "deux quartiers" : L'Envol vs Concorde - Tissu économique ne bénéficiant pas aux habitants - Absence de commerces de proximité - Absence de service petite enfance de proximité bénéficiant aux habitants (crèche d'entreprises privées) - Fragilité de l'offre de soin de proximité malgré la présence d'un Centre Médical de Santé - Manque d'un équipement sportif de proximité en dehors du city stade - Quartier excentré avec problème de mobilité : nouvelles lignes de bus (Ligne 1) mais difficulté sur le transport scolaire - Nombreux freins pour les habitants : mobilité, barrière de la langue, difficulté d'accès au numérique - Gouvernance fragile de l'association d'animation ces dernières années - Offre et coordination jeunesse limitée (absence d'espace jeune dédié) - Coordination des actions Centre Social-Service Périscolaire-Ecole à développer

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Rédaction en cours du Plan Local de Santé, pour une meilleure déclinaison à l'échelle des quartiers et une offre adaptée (ex : ateliers bien-être et réflexologie au CSC Beaudésert en lien avec les ASV) - Mise en place d'un projet expérimental petite enfance : <ul style="list-style-type: none"> - Halte-Garderie itinérante 1,2,3 Pousse - Mise en place d'un Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP) à raison d'une à 2 demi-journées par semaine (temps de présence professionnels petit enfance + Ass. Soc. CAF) - Développement de la présence du Relai Petite Enfance (RPE) - Passage en Réseau d'Education Prioritaire et développement d'une Cité Educative - Opportunités foncières avec l'extension de Ferdinand Buisson et la démolition du centre de loisirs - Mise à disposition et animation du local Concorde (TFPB) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à maintenir une bonne coordination des acteurs et projets sur le quartier, ce qui peut créer un manque de visibilité pour les habitants et des risques de doublon - Difficulté à mobiliser les habitants (mobilisation aléatoire et consommatrice) notamment les jeunes qui se désengagent des ateliers co-construits par et pour eux - Image dégradée du quartier, sentiment de déclassement - Tendance du quartier à rester dans l'entre-soi, expression d'une défiance institutionnelle

B) Plan d'actions à Beaudésert : un quartier « Plus Beau que Désert », rendre le QPV attractif

Axe 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics

Axe 2 : Consolider le rôle des acteurs du quartier et développer des synergies

➤ Déclinaison en Fiches Actions

AXE 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics

Fiche Action 1 : accompagner le développement d'une offre petite enfance sur le quartier

Fiche Action	Accompagner le développement d'une offre petite enfance sur le quartier
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Valoriser des projets innovants dans le champ de la petite enfance ○ Déployer l'offre de petite enfance sur le quartier par une démarche d'<i>aller vers</i>
Éléments de contexte	<p>Le projet pensé par la Ville de Mérignac part du constat que seuls 5 enfants de Beaudésert sont accueillis au sein d'une structure municipale. La problématique de la garde d'enfants empêche un certain nombre de ménages de bénéficier d'actions pouvant les intéresser. Ce sont en plus les femmes qui sont le plus touchées par cet effet de renoncement.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une halte-garderie itinérante (1,2,3 Pousse) ○ Mise en place d'un Lieu d'Accueil Enfant Parents (LAEP) ○ Développement du Relai Parents Enfants
Moyens (humains, financiers, matériels)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appel à projet CAF (financement) dont recrutement de 0.5 ETP sur la coordination du projet ○ Mise à disposition du local Concorde ou d'une salle au sein du Centre Social
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement du nombre de places dans le quartier ○ Développement de la proportion d'enfants de Beaudésert dans l'offre municipale et associative petite enfance
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Schéma Directeur de la Petite Enfance ○ Convention Territoriale Globale (CTG) ○ Projet Educatif Territorial (PEDT)

AXE 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics

Fiche Action 2 : développer des projets en matière de santé

Fiche Action	Développer des projets en matière de santé
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'accès et le recours aux soins, promouvoir la santé mentale et soutenir des comportements favorables à la santé ○ Mise en place d'une nouvelle démarche en prévention santé par quartier dans le cadre des Ateliers Santé Ville (ASV), s'articulant au Projet Local de Santé (en cours de rédaction)
Éléments de contexte	<p>Beaudésert a longtemps fait l'objet d'une réflexion autour d'un projet sur l'amélioration de l'accès à la santé, n'ayant pas d'offre de soin de 1er recours. En plus du caractère excentré du quartier et de la mobilité contrainte des habitants, réduire le non-recours aux soins a alors représenté une priorité pour la Ville.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'actions de prévention dans le cadre des ASV en étroite collaboration avec les acteurs du quartier : santé mentale, alimentation et activité physique, écrans ○ Développer des actions de dépistage en aller vers ○ Renforcer un partenariat avec le Centre de Santé
Moyens (humains, financiers, matériels)	<p>Coordination du dispositif ASV par la chargée de projets santé Financement politique de la ville</p>
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Action renforcée et adaptée au public QPV ○ Réduction du non-recours aux soins en matière de santé
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	Plan Local de Santé

AXE 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics

Fiche Action 3 : développer un projet jeunesse structuré et structurant sur le quartier de Beaudésert

Fiche Action	Développer un projet jeunesse structuré et structurant sur le quartier de Beaudésert
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Permettre aux jeunes de Beaudésert de bénéficier d'un lieu dédié où se réunir ○ Centraliser cette offre afin de la rendre plus lisible et accessible
Éléments de contexte	Fragilité de l'offre jeunesse : absence de lieu dédié, turn over important des animateurs jeunesse, difficulté croissante à mobiliser les jeunes du quartier et à parvenir à qu'ils s'engagent durablement dans les projets co-construits par et pour eux.
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction d'un nouvel équipement ○ Renforcement de la coordination entre acteurs
Moyens (humains, financiers, matériels)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Budget Ville ○ Coordination sur le quartier entre le PRADO, le Centre Social, les équipes de médiation de la Ville
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation du projet ○ Effectivité des instances de coordination
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Feuille de route jeunesse ○ PEDT ○ CTG ○ Conseil Local de Sécurité Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)

AXE 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics

Fiche Action 4 : développer des commerces de proximité

Fiche Action	Développer des commerces de proximité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire l'inégal accès à des commerces de proximité ○ Renforcer la qualité de vie ○ Développer une offre tarifaire solidaire et adaptée aux budgets de toutes et tous
Éléments de contexte	<p>Du fait de sa localisation particulièrement enclavée, le quartier souffre d'un manque de commerces de proximité, ce qui est largement ressorti lors des questionnaires auprès des habitants. Au regard de la baisse du pouvoir d'achat des ménages, une offre tarifaire adaptée semble plus que nécessaire.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<p>Développement d'une épicerie solidaire et mobile sur le quartier en lien avec le CCAS, projet expérimental en continuité de l'épicerie sociale fixe localisée au relais des aidants.</p>
Moyens (humains, financiers, matériels)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Une épicerie mobile ○ Mise à disposition d'un local en rez-de-chaussée à Concorde
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réalisation du projet ○ Amélioration du pouvoir d'achat des habitants
Documents d'orientations stratégiques/dispositif/politique contractuelle	<p>Analyse des besoins sociaux, rapports d'activité</p>

AXE 1 : Développer des activités, des services de proximité à destination de tous les publics

Fiche Action 5 : accompagner l'insertion professionnelle des habitants par une logique d'aller vers

Fiche Action	Accompagner l'insertion professionnelle des habitants par une logique d'aller vers
Objectifs	Relancer les dynamiques autour de l'emploi et de la formation pour lever les freins à travers la mobilisation de l'ensemble des acteurs du quartier
Éléments de contexte	Malgré la dynamique lancée sur le quartier en matière d'accompagnement des habitants dans leur parcours professionnel, les taux de chômage et de pauvreté restent élevés, et le tissu économique ne leur bénéficie pas davantage.
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des liens avec les entreprises du secteur et avec l'OIM de l'aéroparc ○ Développement des stages pour les jeunes (3e, seconde) ○ Développer des projets innovants et des actions d'aller vers (ex : Forum Insertion et Emploi dans les quartiers) ○ Développement de projet d'entrepreneuriat et de projet ESS (contexte post Territoire Zéro Chômeur Longue Drée)
Moyens (humains, financiers, matériels)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coordination de projet : Animations Territoriales Mérignac Terre d'Emploi (MTE) Relance du groupe de travail "Aller Vers" Permanences de l'ADSI, de la Mission Locale et du CCAS ○ Appui sur des partenaires déployés sur le territoire : Fabrique à Projets CIDFF
Indicateurs de résultat	Baisse des taux de chômage et de pauvreté
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ MTE ○ CTG

AXE 2 : Consolider le rôle des acteurs du quartier et développer des synergies

Fiche Action 6 : accompagner la redynamisation et la stabilité du Centre Social

Fiche Action	Accompagner la redynamisation et la stabilité du Centre Social
Objectifs	Stabiliser le fonctionnement du Centre Social (fonction employeuse, fonction de direction) dans un contexte financier délicat
Éléments de contexte	La fragilité de ces dernières années observée au Centre Social mène à penser à l'élaboration d'un projet spécifique, afin de permettre à ce lieu central du quartier de tenir ses missions.
Projet pour répondre à ces objectifs	Penser un nouveau modèle socio-économique
Moyens (humains, financiers, matériels)	Schéma Directeur des MDH (CPO)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">○ Stabilité de la fonction de direction et des fonctions cadre○ Stabilité du C.A et du bureau○ Turn over des salariés
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none">○ Renouvellement des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) et Schéma Directeur des Maisons Des Habitants (MDH)○ Renouvellement de l'agrément CS

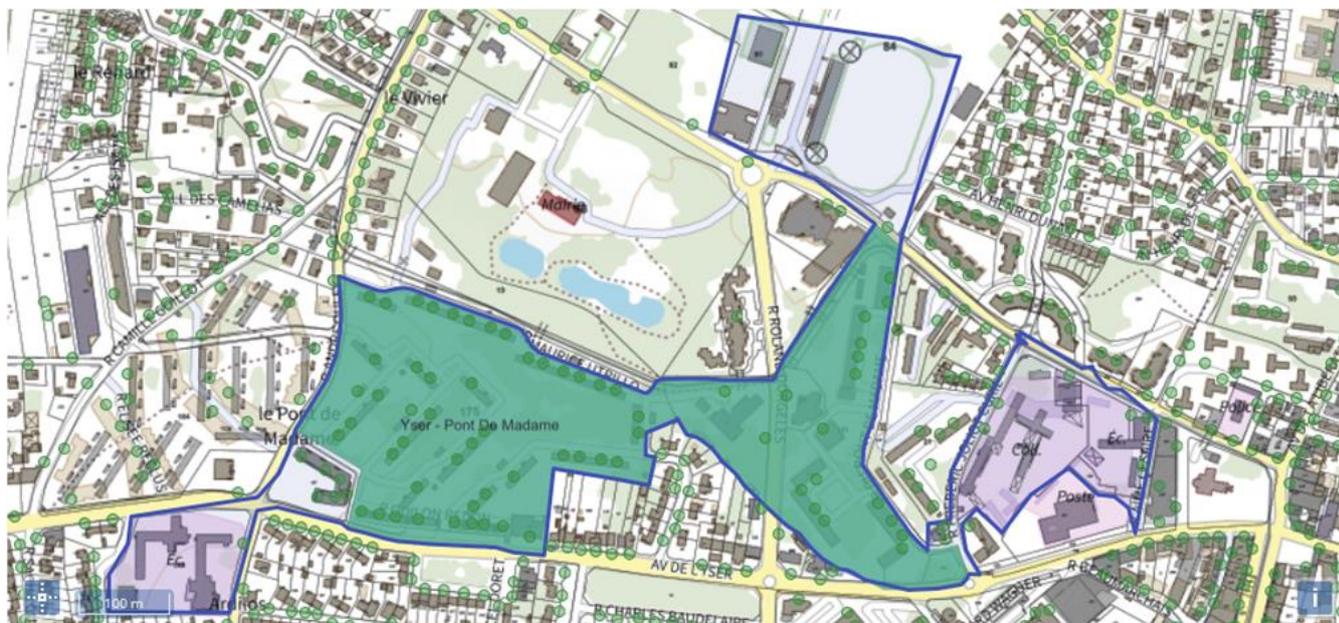
AXE 2 : Consolider le rôle des acteurs du quartier et développer des synergies

Fiche Action 7 : favoriser une plus grande coordination des différents acteurs

Fiche Action	Favoriser une plus grande coordination des différents acteurs
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Impulser une dynamique de travail partenarial renforcé entre les acteurs du quartier ○ Rendre les actions menées plus lisibles et améliorer leur impact à destination des habitants
Éléments de contexte	<p>Une coordination peu opérante entre l'ensemble des acteurs du quartier est constatée, rendant les projets menés peu lisibles pour les habitants, et menant au risque de doublons.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<p>Développer les liens entre la communauté éducative : Centre Social, école, Service Périscolaire, PRE pour faciliter le portage de projets à destination des habitants, en particulier à destination de l'enfance et des familles.</p>
Moyens (humains, financiers, matériels)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coordination de projet (PRE, ASV, Pol. Ville...) ○ Cités Educatives
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une instance régulière de coopération sur le quartier ○ Réalisation de projets partenariaux et co-construits
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Schéma Directeur des MDH ○ Feuille de route Politique de la Ville ○ CTG ○ PEDT

V) Projet de quartier Yser Pont de Madame

A) Portrait socio-spatial



○ Description du quartier

Le quartier de Yser Pont de Madame est situé dans le centre-ville de Mérignac. Le périmètre QPV regroupe 1.392 habitants et 771 logements sociaux dont le bailleur est également Domofrance (chiffre de 2015). Contrairement à Beaudésert, ce quartier est beaucoup plus densifié.

L'actualisation de la géographie prioritaire a suivi la même logique : des espaces publics sont désormais intégrés au QPV tels que les établissements scolaires du quartier (écoles et collège). Il y a là encore des logements sociaux supplémentaires : on en comptabilise 7 sur la rue Louis David.

Sur Yser, le parc de logements est caractérisé par deux ensembles distincts. Une résidence construite dans les années 60, en R+4, du T2 au T5, composée de 332 logements locatifs répartis sur 14 bâtiments. A proximité, on retrouve un patrimoine livré en 1999 constitué de 18 logements individuels du T2 au T4. Sur Pont de Madame, la résidence représente 321 logements du T2 au T7, répartis sur 5 bâtiments.

Le parc de logements est marqué par une importante vétusté du bâti. Un Programme de Renouvellement Urbain hors ANRU est en cours de réflexion avec le bailleur, Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac. A noter une part de logements sociaux supérieure à 95%.

Sa localisation centrale lui confère une proximité immédiate avec un grand nombre d'équipements publics, commerces, et une bonne desserte en transports en commun. La ligne A du tramway permet de rejoindre le centre-ville de Bordeaux en une vingtaine de minutes.

- **Données statistiques et singularité des ménages sur Yser Pont de Madame**

Paupérisation des habitants et écarts de richesse entre le QPV et l'aire urbaine englobante :

En 2020, le QPV Yser Pont de Madame compte 532 personnes en situation de pauvreté, soit une hausse de 2,3% entre 2013 et 2020. Cela représente un taux de 38%, alors qu'il est de 11% sur la commune. La médiane des revenus disponibles mensuels des ménages par unité de consommation est de 1.250€, tandis que sur la commune, elle est à hauteur de 1.970€. La part des prestations sociales dans les revenus disponibles représente **20,4%** sur le QPV, contre 5,3% sur la commune. Enfin, 56,2% des allocataires sont à bas revenus sur Yser Pont de Madame. Ces différents indicateurs soulignent le caractère particulièrement précaire des situations sur le quartier (*Source : Portrait social CAF 2020, INSEE 2023*).

Des séniors isolés plus nombreux en QPV :

La population de Yser Pont de Madame est caractérisée par son vieillissement. La part des séniors vivant seuls est supérieure en QPV. Aussi, l'indice de fragilité (cumul d'au moins 5 facteurs de risque), est beaucoup plus fort en QPV. A Yser Pont de Madame, bien que le taux ait diminué depuis 2008, la part des 75 ans et plus fragiles est de 30,9%, soit 147 personnes âgées fragiles. En plus, sur ces 147 personnes, 63% vivent seules en 2019. En comparaison, la part des 75 ans et plus fragiles sur la commune est de 16,5% et 49% vit seule (*Source : Compas 2023*).

Une population plus marquée par une forte part d'habitants de nationalité étrangère :

Une autre caractéristique du quartier concerne la part de la population de nationalité étrangère : 18,1% de sa population est de nationalité étrangère, alors que ce taux est de 6,3% sur la commune. Cette donnée souligne l'importance de maintenir et développer des actions en faveur du public allophone.

Et par des familles monoparentales :

En 2021, 26,3% des ménages du QPV Yser Pont de Madame sont des familles monoparentales. La part de ces familles monoparentales parmi l'ensemble des familles est de **56,1%** sur le quartier. Aussi, parmi les familles monoparentales sur le quartier, un peu plus d'une famille sur deux est allocataire, et 65,7% des familles monoparentales allocataires sur Yser Pont de Madame sont à bas revenus (*Source : Portrait social CAF, 2020*).

Avec un taux de chômage des jeunes et des femmes :

Le taux d'activité des femmes est de 69% alors qu'il est de 78% pour les hommes. A l'échelle de la commune aussi on retrouve cet écart, avec respectivement des taux de 74% et de 81%.

L'emploi précaire et le temps partiel sont sur-représentés dans les QPV et surtout pour les femmes.

○ Equipements, espaces publics, principaux acteurs

Groupes scolaires : élémentaire Jean Macé, élémentaire Jules Ferry, maternelle Pont de Madame, collège Gisèle Halimi	Intervention sur le temps du périscolaire des associations Voix Publiques et Les Caprices de Marianne, création d'une chorale et ateliers d'éloquence en lien avec le Conservatoire de la Ville
Maison des Habitants MJC centre-ville Salle du Chaudron	Projet social Espace de Vie Sociale (EVS) Programmation Culturelle du Chaudron
Présence d'équipements et de service aux publics structurants en proximité directe du QPV : - La Parenthèse (Relais des Familles) - Maison des Associations - Maison des Femmes - Point Justice	Lieux favorisant l'information et l'orientation vers des structures et interlocuteurs adéquats : - Accueil libre et programmation d'ateliers autour de la parentalité - Lieu ressource au service de la vie associative - Permanences par les juristes du CIDFF concernant les droits des femmes - Information juridique de proximité
Equipements culturels et sportifs : Pin Galant, médiathèque du centre-ville, salle de spectacle du Chaudron, Aqua stadium...	
2 jardins partagés : un à Yser, l'autre à Pont de Madame	Animation du jardin d'Yser par le médiateur social de la MJC centre-ville - création de temps conviviaux avec les habitants

En dépit de la présence d'une structure de quartier dynamique et d'une grande proximité avec des équipements publics multiples, il n'existe pas "*d'unité de quartier*".

L'enjeu sur Yser Pont de Madame consiste à intégrer et connecter les habitants du QPV dans son environnement immédiat, et ainsi favoriser une plus grande mixité sociale sur le centre-ville méridional.

○ Tableau SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Quartier central, bénéficiant d'un accès aux transports, commerces et services publics de proximité : collège, médiathèque, maison de la petite enfance, Mairie, Espace Jeunes, CCAS, Poste, UCPA, Maison des Familles, Maison des Associations, Maison des Femmes... - Structure de quartier active dans le développement de projet et bien identifiée par les partenaires et les habitants - Le Chaudron : salle de spectacle en QPV avec une programmation tout public - Bonne dynamique associative globale : BRICOBUS, VRAC, CIDFF, CITYSCHOOL, DROP, CREPI, PRADO - Présence de MAS et Activ'Action dans des locaux en pied d'immeuble sur le quartier (propriété DOMOFrance) 	<ul style="list-style-type: none"> - Quartiers avec absence d'unité urbaine : juxtaposition d'ilots - Deux quartiers : Yser et Pont de Madame - Faible intégration des habitants d'Yser et de Pont de Madame sur le centre-ville : difficulté d'appropriation des espaces publics - Difficulté de mobilisation des habitants (ex : absence d'habitants des QPV dans les ateliers de quartier) - Problématiques de délinquance générant un sentiment d'insécurité - Problème de qualité et vétusté des logements - Barrière de la langue (notamment dès la petite enfance) et d'accès au numérique : difficulté à créer du lien, rentrer en contact avec certaines familles - Forte proportion de familles monoparentales avec enfants en bas âge (fragilité sociale) - Vieillesse de la population : nouveau besoin social émergent

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Vraie dynamique de projets sur les questions d'insertion : CONNECT'ELLES, Chantiers Talents Aiguilles - Rénovation urbaine du quartier d'Yser - Rénovation/extension des écoles Ferry/Macé - Evolution de l'agrément EVS de la MJC Centre-Ville vers un agrément Centre Social - Maison des Habitants du Centre-Ville - Passage en Réseau d'Education Prioritaire et développement d'une Cité Educatives - Construction d'un pôle jeunesse en proximité du QPV avec un modèle de gouvernance partagé - Contrat Territoire Lecture : un levier pour développer des projets de lecture publique en direction des QPV 	<ul style="list-style-type: none"> - Insalubrité et vétusté des logements en attente du projet de renouvellement urbain avec conséquence sur la santé des familles - Problématiques de délinquance croissante et de plus en plus juvénile

B) Plan d'actions à Yser Pont de Madame : du projet humain au projet urbain

Axe 1 : Aménager le quartier et le connecter au centre-ville : rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs

Axe 2 : Développer le rôle des acteurs de proximité pour répondre aux besoins du quartier

- Déclinaison en Fiches Actions

AXE 1 : Aménager le quartier et le connecter au centre-ville : rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs

Fiche Action 1 : mettre en œuvre le projet de rénovation urbaine sur Yser

Fiche Action	Mettre en œuvre le projet de rénovation urbaine sur Yser
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer le cadre de vie sur Yser et l'attractivité du quartier ○ Favoriser la mixité sociale ○ Offrir un plus grand confort et de meilleures conditions de vie aux habitants
Éléments de contexte	<p>Le constat de la vétusté des logements du parc social mène à la réflexion d'un projet de rénovation urbaine sur le quartier en lien avec Bordeaux Métropole, le bailleur et la Ville de Mérignac. L'inconfort au sein des logements, et le sentiment d'insécurité croissant sur les espaces extérieurs, ont permis d'aboutir à un projet articulant dimension urbaine et sociale.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<p>Mise en œuvre du projet de rénovation urbaine à Yser avec une attention portée au vécu des habitants avant et pendant les travaux</p>
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ○ Démolition ○ Réhabilitation ○ Densification ○ Développement d'un projet autour du marché de l'avenir
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du confort des logements ○ Développement de la mixité sociale et de la mixité fonctionnelle sur le quartier
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<p>Habitat / Logement</p>

AXE 1 : Aménager le quartier et le connecter au centre-ville : rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs

Fiche Action 2 : valoriser les espaces extérieurs pour une meilleure appropriation par les habitants

Fiche Action	Valoriser les espaces extérieurs pour une meilleure appropriation par les habitants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">○ Permettre aux habitants de bénéficier d'espaces extérieurs aménagés○ Favoriser l'émergence d'espaces conviviaux
Éléments de contexte	Le diagnostic en marchant qui a eu lieu le 18 avril 2024 dans le cadre du renouvellement de la convention TFPB, a permis de faire émerger un constat flagrant sur le quartier : le manque d'aménagement urbain. La présence du peu d'aménités sur les espaces extérieurs, absence d'aménagement et de mobilier urbain adapté, peu de jeux pour enfants, sont tant d'éléments relevés.
Projet pour répondre à ces objectifs	Aménager les espaces extérieurs
Description du projet	<ul style="list-style-type: none">○ Ouvrir le quartier vers l'extérieur○ Créer des espaces partagés○ Créer du mobilier urbain pour faciliter l'appropriation de l'espace public et les temps de convivialité○ Aménager des trames vertes (voie piétonne, piste cyclable)
Indicateurs de résultat	Meilleure appropriation des espaces extérieurs par les habitants et usagers du centre-ville
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none">○ TFPB○ Budget Participatif○ Ateliers de quartier

AXE 1 : Aménager le quartier et le connecter au centre-ville : rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs

Fiche Action 3 : rénover les écoles du quartier pour développer l'offre d'accueil

Fiche Action	Rénover les écoles du quartier pour développer l'offre d'accueil
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser des travaux d'amélioration du bâti ○ Permettre d'accroître le nombre d'enfants accueillis
Éléments de contexte	Le constat de la vétusté des écoles et du bâti met en exergue l'importance soulignée sur le quartier de démarrer des projets urbains d'envergure pour répondre aux besoins croissants des habitants en matière de qualité du cadre de vie.
Projet pour répondre à ces objectifs	Poursuivre les projets de rénovation des écoles Jules Ferry et Jean Macé qui sont déjà en cours.
Description du projet	Rénovation/extension des écoles avec une perspective de développement de l'offre d'accueil
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Livraison des équipements ○ Développement de l'offre d'accueil pour répondre à l'évolution démographique
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ PEDT ○ CTG

AXE 1 : Aménager le quartier et le connecter au centre-ville : rénovation de l'habitat et des espaces extérieurs

Fiche Action 4 : réaliser la Maison des Habitants du centre-ville

Fiche Action	Réaliser la Maison des Habitants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">○ Lancement des travaux○ Offrir un cadre plus confortable et agréable aux habitants
Éléments de contexte	Dans le cadre du projet de rénovation de ses Maisons des Habitants, la Ville poursuit son ambition et c'est désormais la MDH centre-ville qui est concernée. La vétusté et l'exiguïté du Chaudron observés, sont les points de départ du projet de rénovation.
Projet pour répondre à ces objectifs	Réaliser la MDH du Centre-Ville
Description du projet	Projet de MDH : Réflexion sur les services aux publics à proposer aux habitants dans un contexte de proximité à la Médiathèque, la Mairie, la Crèche, les Restaurants Séniors... (ex : Point Justice)
Indicateurs de résultat	Livraison de la MDH
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	Schéma Directeur des MDH (volet investissement)

AXE 2 : Développer le rôle des acteurs de proximité pour répondre aux besoins du quartier

Fiche Action 5 : lutter contre l'insécurité dans l'espace public et le sentiment d'abandon des habitants

Fiche Action	Lutter contre l'insécurité dans l'espace public et le sentiment d'abandon des habitants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer l'attractivité du quartier ○ Permettre aux habitants de se réappropriier l'espace public ○ Renforcer le sentiment de sécurité sur le quartier
Éléments de contexte	Phénomènes de délinquance suscitant le sentiment d'insécurité chez certains habitants. Mésusages sur l'espace public et des parties communes des résidences, entraînant des stratégies d'évitement par l'ensemble des habitants. Sentiment des habitants d'être laissés pour compte.
Projet pour répondre à ces objectifs	Favoriser la tranquillité du quartier et en améliorer l'image : des quartiers plus sûrs
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ○ Animation du CLSPDR en lien avec le service médiation sociale ○ Dispositif de vidéoprotection de la PM et du bailleur ○ Projet de renouvellement urbain (démolition, ouverture du quartier, redéfinition de la morphologie urbaine) ○ Travaux du bailleurs et utilisation de la TFPB pour garantir un cadre de vie sécurisant (sécurisation, résidentialisation...)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse du sentiment d'insécurité ○ Baisse des phénomènes de délinquance ○ Baisse de l'image dépréciative du quartier
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ CLSPDR ○ Médiation sociale ○ Partenariat avec la Prévention Spécialisée ○ TFPB ○ Contrat de Ville

AXE 2 : Développer le rôle des acteurs de proximité pour répondre aux besoins du quartier

Fiche Action 6 : poursuivre la dynamique engagée en matière d'insertion professionnelle

Fiche Action	Poursuivre la dynamique engagée en matière d'insertion professionnelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduire le taux d'inactivité ○ Réduire les écarts face à l'emploi et la formation entre les femmes et les hommes ○ Améliorer le repérage et l'accompagnement des publics les plus fragilisés vers des parcours de réinsertion
Éléments de contexte	<p>Il y a un besoin toujours très prégnant d'une dynamique partenariale coordonnée sur les questions d'insertion professionnelle. Le développement de démarche type <i>aller vers</i> pour lever les freins à l'emploi et à la formation, est plus que primordial pour parvenir à capter le public concerné.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<p>Mettre en place des actions spécifiques pour les publics les plus fragiles et éloignés de l'emploi en traitant tous les freins à l'emploi des habitants</p>
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ○ Projet Connect'Elles ○ Projet Talent Aiguille ○ Projet autour de l'entreprenariat ○ Accompagnement de projet ESS (post TZLD)
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse du taux d'inactivité ○ Elargissement du public touché
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<p>Appels à projets Politique de la Ville MTE</p>

AXE 2 : Développer le rôle des acteurs de proximité pour répondre aux besoins du quartier

Fiche Action 7 : renforcer l'action jeunesse sur Yser Pont de Madame

Fiche Action	Renforcer l'action jeunesse sur Yser Pont de Madame
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avoir davantage de visibilité sur les jeunes qui fréquentent les deux structures ○ Développer les actions en cours pour accroître leur portée
Éléments de contexte	Des dynamiques à destination de la jeunesse à maintenir et développer au regard de l'enjeu majeur que représente le public des jeunes sur le quartier.
Projet pour répondre à ces objectifs	Proposer une offre jeunesse cohérente, complémentaire et coordonnée sur le Centre-Ville au regard du projet de construction du pôle jeunesse
Description du projet	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction d'un pôle jeunesse en proximité du QPV avec un modèle de gouvernance partagé intégrant la MJC Centre-Ville ○ Animer une coordination jeunesse en centre-ville
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Livraison de l'équipement ○ Efficacité et effectivité de la gouvernance partagée ○ Meilleure communication et lisibilité de l'offre associative et municipale à destination de la jeunesse
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Feuille de route Jeunesse ○ CTG

AXE 2 : Développer le rôle des acteurs de proximité pour répondre aux besoins du quartier

Fiche Action 8 : soutenir la MJC centre-ville dans son projet d'agrément Centre Social

Fiche Action	Soutenir la MJC centre-ville dans son projet d'agrément Centre Social
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner la MJC dans l'évolution de son agrément ○ Répondre aux besoins croissants sur le quartier
Éléments de contexte	Une MJC qui atteint une "taille critique" - acteur central et clé de voûte sur le quartier
Projet pour répondre à ces objectifs	Vers un projet d'agrément Centre Social sur un territoire élargi concomitant avec le projet de MDH
Description du projet	Faire évoluer l'agrément de la MJC pour répondre à des besoins croissants sur Yser Pont de Madame et au-delà
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation d'un nouveau projet social ○ Développement de nouvelles missions pour répondre aux besoins des habitants ○ Développement de nouveaux projets
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ CPO ○ Schéma Directeur des MDH (volet fonctionnement)

VI) Objectifs transversaux aux deux projets de quartier

Même si les deux quartiers prioritaires comportent des spécificités qu'il convient de distinguer pour élaborer des projets de quartier aux plus proches de la réalité rencontrée, des objectifs transversaux sont également à prendre en compte. Ils sont déclinés ci-après, sous la forme de 6 fiches actions.

Fiche Action 1 : favoriser et accompagner la réussite éducative de toutes et tous en collaboration avec les parents, et mieux lutter contre le décrochage scolaire

Fiche Action	Favoriser et accompagner la réussite éducative de toutes et tous en collaboration avec les parents, et mieux lutter contre le décrochage scolaire
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Consolider et développer les projets en direction des familles des QPV en réponse aux nouveaux besoins ○ Prévenir le décrochage scolaire par la conduite d'une étude sur le décrochage scolaire sur les établissements situés en QPV et hors QPV et la mise en œuvre des préconisations
Éléments de contexte	<p>YPDM : sur-représentation de familles monoparentales / BDT : sur-représentation des populations « jeunes »</p> <p>Augmentation du nombre de familles suivies sur le PRE (62 enfants) et un rajeunissement du public observé</p> <p>13 % des jeunes Mérignacais ne sont ni en formation, ni en emploi, 10 % d'entre eux sont demandeurs d'emplois dont une part importante en QPV</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maison des Familles / Parenthèse ○ Programme de Réussite Educative (62 enfants suivis, 40 à YPDM et 22 à BDT) ○ Dispositif Vacances Apprenantes ○ Etude sur le décrochage scolaire (en cours) ○ Faisabilité d'une Cité Educative
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evolution du nombre d'IPS ○ Evolution du nombre décrocheurs

Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none">○ Schéma Directeur de la Petite Enfance○ CTG○ PEDT○ Feuille de route jeunesse○ Cités Educatives

Fiche Action 2 : favoriser l'accès à la Culture, aux Sports et aux Loisirs (quartier d'émancipation)

Fiche Action	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Démocratiser l'accès à la culture ○ Renforcer les parcours d'EAC ○ Développer les pratiques sportives en direction des habitants des QPV
Éléments de contexte	<p>Le sport et la culture sont des puissants outils d'éducation et d'inclusion sociale. La Ville de Mérignac dispose d'infrastructures et d'acteurs sportifs et culturels en quantité et qualité. Il convient de les mobiliser pour développer des actions en direction des habitants des QPV.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Label 100% EAC ○ Antenne Médiathèque ou Médiathèque dans les Quartiers ○ Microfolies à Beaudésert et microfolie mobile ○ Actions mises en place dans le cadre du Contrat Territoire Lecture ○ Actions mises en place par la mission « Arts Vivants » et la mission « Arts Visuels » en direction des QPV ○ Développement des partenariats avec les institutions culturelles et sportives de la Ville (Pin Galant, Krakatoa...) ○ Mise en place d'équipements sportifs en accès libre (ex : pumptrack) ○ Développer des projets sportifs sur-mesure, notamment à destination des femmes ○ Consolidation et développement des actions de « Fête le Mur » et « Drop de Béton » en direction des QPV
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de la pratique sportive encadrée et non encadrée (évolution du nombre d'adhérents résidant en QPV) ○ Développement des pratiques culturelles
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ Contrat Territoire Lecture ○ Microfolie

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Feuille de Route Arts Vivants / Arts Visuels
--	--

Fiche Action 3 : deux quartiers adaptés à la transition écologique

Fiche Action	Deux quartiers adaptés aux transitions
Objectifs	Adapter la transition écologique aux quartiers et inversement
Éléments de contexte	<p>Les QPV sont fortement artificialisés. La densité de logement crée des ilots de chaleur durant les périodes estivales. Les logements, en particulier sur le quartier d'Yser Pont de Madame, ne sont pas propres et économes et souffrent d'une isolation thermique de faible qualité.</p> <p>Les QPV sont souvent exposés à de plus grandes nuisances environnementales. Ex : Beaudésert avec la proximité avec l'aéroport et la Rocade.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Projet de rénovation urbaine à Yser ○ Animation des 2 jardins partagés d'Yser Pont de Madame et des jardins familiaux de Beaudésert ○ Déploiement de frigos partagés (Beaudésert) ○ Développement d'une épicerie sociale et solidaire mobile avec accès à une alimentation de qualité ○ Actions des médiateurs des transitions ○ Projet des Compagnons Bâisseurs : amélioration des logements dans les deux QPV + actions du Bricobus ○ Projet de l'association VRAC (groupement d'achat et cuisine de rue) ○ Appropriation des espaces publics « verts » dans les deux QPV
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du confort thermique des logements à Yser

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Développement de dynamiques collectives autour des jardins et de l'alimentation
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	

Fiche Action 4 : des quartiers plus inclusifs et pleinement acteurs : lutter contre les discriminations, en particulier l'égalité femme-homme et assurer l'égalité Républicaine

Fiche Action	Des quartiers plus inclusifs et pleinement acteurs : lutter contre les discriminations, en particulier l'égalité femme-homme et assurer l'égalité Républicaine
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Lutter contre toutes les formes de discrimination ○ Favoriser l'émancipation des femmes et développer la culture de l'égalité ○ Diffuser la culture Valeurs de la République et Laïcité
Éléments de contexte	<p>Les habitants des quartiers sont, par leur profil socio-économique, par leur lieu de résidence, par leurs spécificités démographiques ou sanitaires, plus sujets aux discriminations. Il convient donc de lutter avec d'autant plus de force contre toute les formes de discriminations dont sont victimes les habitants des QPV.</p> <p>Cette discrimination est d'autant plus saillante chez les femmes qui cumulent les inégalités sociales avec l'inégalité de genre.</p> <p>Afin de pouvoir réaffirmer les valeurs de vivre ensemble parfois mises à mal par des situations d'injustice ou de défiance vis-à-vis des institutions républicaines, il convient de réaffirmer également auprès des habitants des QPV, les valeurs humanistes et sociétales portées par la République, laïque, une et indivisible.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réflexion autour du lancement d'un nouveau Plan de Lutte Egalité qui prenne notamment en compte : la

	<p>question du genre et des discriminations LGBTQIA+, la question des discriminations liées à l'emploi en lien avec le lieu d'habitation (QPV)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation du Point Justice à la MDA et des annexes du Point Justice en QPV (Beaudésert, MDA) ○ Développement des formations et du réseau Angela en lien avec les acteurs des QPV ○ Consolidation du fonctionnement de la Maison des Femmes avec une ouverture au Commissariat en 2026 ○ Former les agents publics sur les VRL ○ Développer les actions, les évènements, les formations, sur les valeurs de la république et la laïcité pour tous les publics ○ Développement de projet sur l'insertion, l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat, à destination des femmes des quartiers
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evolution du nombre de plaintes et de signalements concernant les comportements discriminatoires (focus spécifique sur les femmes) ○ Evolution du sentiment de discrimination (focus spécifique sur les femmes)
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	<ul style="list-style-type: none"> ○ CTG ○ Plan de Lutte Contre les Discriminations / Plan Egalité

Fiche Action 5 : faire de la participation citoyenne une priorité

Fiche Action	Faire de la participation citoyenne une priorité
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'expression des habitants et usagers aux côtés des acteurs institutionnels ○ Stimuler et appuyer les initiatives citoyennes telles que les conseils et les ateliers de quartier
Éléments de contexte	<p>La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 inscrit le principe de co-construction au cœur d'une approche renouvelée de la politique de la ville. La réaffirmation de l'importance que la nouvelle génération de contrats de ville soit élaborée à partir des priorités fixées par les habitants, mène à la création d'une nouvelle dynamique. L'enjeu est désormais de s'appuyer sur l'expérience vécue des habitants pour coconstruire des réponses concrètes à leurs besoins.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mobilisation des habitants dans le cadre de la démarche de concertation en amont de l'élaboration de la feuille de route ○ Mobilisation des habitants dans l'organisation du diagnostic en marchant dans le cadre du renouvellement de la convention TFPB ○ Co-construction d'ateliers par et pour les jeunes ○ Relance des ateliers citoyens
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'ateliers réguliers ○ Participation des habitants et des usagers au suivi du déploiement stratégique de la feuille de route
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	

Fiche Action 6 : renforcer l'accès aux droits sociaux et lutter contre le non-recours

Fiche Action	Renforcer l'accès aux droits sociaux et lutter contre le non-recours
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer l'accès aux droits des habitants en QPV : articuler, coordonner et accompagner les habitants ○ Lever les freins à l'accès aux droits : renforcer l'accompagnement des usagers et développer de nouveaux outils de communication et de traitement des demandes par les services concernés
Eléments de contexte	<p>Le phénomène de non-recours est massif sur l'ensemble du territoire : 30% des Français ne font pas les démarches pour avoir accès aux droits auxquels ils peuvent prétendre. Les conséquences sociales sont importantes, des familles déjà fragilisées peuvent basculer dans une plus grande précarité et/ou ne pas en sortir du fait du non-recours.</p>
Projet pour répondre à ces objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Permanences de la Conseillère Numérique, coordination avec les actions de l'EPN ○ Renforcement des démarches d'<i>aller vers</i> déployées par l'ADSI, la Mission Locale, annexe du Point Justice...
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réduction du taux d'habitants en QPV ne bénéficiant pas de droits auxquels ils peuvent prétendre ○ Hausse du nombre d'habitants suivis dans les dispositifs déployés hors-les-murs ○ Augmentation de la fréquentation aux permanences
Documents d'orientations stratégique/dispositif/politique contractuelle	

VII) Gouvernance

A) Animation territorialisée : café des partenaires

Afin d'animer la politique de la ville, la Ville de Mérignac développe les animations territoriales ou plus couramment qualifiées de café des partenaires. Ces temps permettent de réunir l'ensemble des partenaires : les porteurs de projet susceptibles d'intervenir sur le quartier sont conviés, ainsi que les services de la Ville. Il s'agit d'une démarche de travail en intelligence collective, dont l'objectif est tout d'abord le partage des informations, mais aussi de parvenir à croiser les regards et expériences de chacun, pour repérer collectivement ce qui fait défaut, pourrait être travaillé afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Les cafés des partenaires peuvent également être thématiques selon les besoins exprimés, et les enjeux relevés sur le terrain.

B) Une coordination interservices

Toujours suivant cette même démarche de travail en intelligence collective, la coordination interservices est au cœur de l'animation de la politique de la ville à Mérignac. Il s'agit d'organiser une fois par mois, tous les deux mois, des temps de rencontre réunissant autant les agents directement en charge de dispositifs politiques de la ville (ASV, PRE), que les agents traitant des thématiques de droit commun. La volonté d'élargir ce groupe projet s'inscrit dans l'enjeu réaffirmé de la mobilisation du droit commun. Ainsi, il s'agit de casser le fonctionnement en silo, développer des projets en transversalité, capitaliser les informations et parvenir à une vision globale des projets QPV, toutes thématiques confondues.

C) Un comité de suivi à l'échelle de la commune

Les élus à la politique de la ville sont fortement mobilisés : des comités de suivi tout au long de l'année permettent un travail collaboratif efficace.

D) Participation au COTECH et COPIL du Contrat de Bordeaux Métropole

Un travail à l'échelle intercommunale vient compléter la logique engagée dans cette nouvelle feuille de route mérignacaise. Il s'agit de s'insérer au mieux aux projets métropolitains et mettre en œuvre des actions cohérentes et harmonieuses, pour un plus grand impact collectif territorial.